

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 8 janvier 2010

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 8 janvier 2010, à 16h30, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 08-02-029.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau
Siège numéro 5 :	Richard Boyer
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Sont également présents :

Monsieur Jean Vachon, directeur général et trésorier ; et
M^e Marie-Josée Larocque, notaire, greffière et directrice générale adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Georges Dinel ouvre la séance à 16h30.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Le sujet à l'ordre du jour est le suivant :

1. Régie Intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes
2. Varia
3. Période de questions ; et
4. Levée de la séance extraordinaire

10-01-001

RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL / DEUX-MONTAGNES – APPROBATION DES TERMES DE L'ENTENTE ET MANDAT DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du projet de protocole intérimaire d'entente portant sur un mode permanent de fonctionnement harmonieux du Conseil de la *Régie Intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes* (RIADM) ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal approuve les termes dudit projet d'entente et s'en déclare satisfait ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris également connaissance des recommandations du Maire, monsieur Georges Dinel, à l'effet d'approuver les termes de ladite entente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve les termes du protocole intérimaire d'entente soumis et portant sur un mode permanent de fonctionnement harmonieux du Conseil de la *Régie Intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes* (RIADM).

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Maire, monsieur Georges Dinel, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution et notamment le protocole intérimaire d'entente portant sur un mode permanent de fonctionnement harmonieux du Conseil de la *Régie Intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes* (RIADM).

Adoptée à l'unanimité

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, Georges Dinel, leur répond.

10-01-002 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 17h15, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel,
Maire

M^c Marie-Josée Larocque, notaire
Greffière et directrice générale
adjointe